

Formations en prévention du suicide à connaître

Titre de la formation	Objectifs de la formation	Clientèle visée par la formation	Durée de la formation	Modalités de formation	Frais	Où retrouver la formation
Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : repérer et appliquer les mesures de protections (Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2024)	<ul style="list-style-type: none"> Repérer la personne qui pense au suicide Compléter l'intervention en sécurité Organiser ses interventions en fonction d'un processus clinique structurant et de sa propre expérience 	<p>Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires : infirmière, infirmière clinicienne et praticienne, inhalothérapeute, perfusionniste, infirmière auxiliaire, externe en soins infirmiers, externe en inhalothérapie.</p> <p>Technicien et professionnel de la santé et des services sociaux : technicien de la santé, professionnel de la santé, technicien des services sociaux, professionnel des services sociaux, externe en technologie médicale</p> <p>Autres : pharmacien, biochimiste, clinique, physicien, sage-femme, bénévole, étudiant, autre (personnel du centre de recherche, médecin, etc.)</p>	3 h 30	En ligne	Gratuite	<p>Pour le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) : Environnement numérique d'apprentissage provincial (ENA) (15 221)</p> <p>Pour les partenaires hors réseau : ENA partenaires (10 564)</p>
Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger (MSSS, 2023)	<ul style="list-style-type: none"> Repérer la personne qui pense au suicide. Réaliser une analyse ou une évaluation du danger de passage à l'acte à l'aide de la grille d'estimation de la dangerosité du passage à l'acte suicidaire (GEDPAS). Compléter l'intervention en sécurité à l'aide de la GEDPAS. Organiser ses interventions en fonction d'un processus clinique structurant et de sa propre expérience. 	<p>Technicien et professionnel de la santé et des services sociaux : technicien de la santé, professionnel de la santé, technicien des services sociaux, professionnel des services sociaux, externe en technologie médicale</p> <p>Personnel d'encadrement : hors cadre, cadre supérieur, cadre médecin, cadre intermédiaire, temporaire en situation de gestion</p>	18 h 30	Formation hybride : <ul style="list-style-type: none"> Première partie en ligne. Deuxième partie en présentiel Atelier post-formation en présentiel 	Gratuite lorsqu'offerte par le RSSS pour le RSSS.	<p>Pour le RSSS : voir dans le Plan annuel de formation (PDRH) de votre CIUSSS.</p> <p>Pour les partenaires hors RSSS : voir les tarifs du Centre de prévention du suicide de Montréal (CPSM)</p>

Titre de la formation	Objectifs de la formation	Clientèle visée par la formation	Durée de la formation	Modalités de formation	Frais	Où retrouver la formation
<p>Prévenir le suicide chez les résidents aînés (MSSS, 2022)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le phénomène du suicide chez le résident aîné en milieu de vie • Saisir le vécu du résident aîné en milieu de vie qui pense au suicide • Situer les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe interdisciplinaire en matière de prévention du suicide • Identifier l'influence de nos émotions, de nos croyances, de nos attitudes et de nos valeurs <p>en prévention du suicide auprès des résidents aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les moments critiques et les signes de détresse chez le résident aîné • Agir pour augmenter le bien-être du résident aîné 	<p>Personnel paratechnique, service auxiliaire et métier : préposé aux bénéficiaires, auxiliaire familiale, autres paratechniques, services auxiliaires, métiers</p>	<p>1 h 45</p>	<p>En ligne</p>	<p>Gratuite</p>	<p>Pour le RSSS : ENA (6026)</p> <p>Pour les partenaires hors RSSS : ENA partenaires (10517)</p>
<p>Agir en sentinelles en prévention du suicide (Association québécoise en prévention du suicide)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se familiariser avec la prévention du suicide ; • Reconnaître l'influence de ses valeurs et de ses croyances ; • Repérer les personnes vulnérables au suicide ; • Vérifier la présence d'idées suicidaires ; • Recueillir les informations relatives à la planification du suicide ; • Favoriser la demande d'aide ; • Transmettre les informations à l'intervenant désigné ; • Respecter ses limites en tant que sentinelle. 	<p>Les adultes qui sont susceptibles d'être en contact avec des personnes suicidaires dans leur travail, leurs activités bénévoles ou le rôle qu'ils jouent dans leur communauté.</p>	<p>7 h</p>	<p>En présentiel ou en virtuel</p>	<p>Gratuite lorsqu'offerte par les CIUSSS.</p> <p>Pour les partenaires hors RSSS : voir les tarifs du CPSM</p>	<p>Pour le RSSS : voir dans le Plan annuel de formation (PDRH) de votre CIUSSS.</p> <p>Pour les partenaires hors RSSS : contactez le CPSM</p>

Titre de la formation	Objectifs de la formation	Clientèle visée par la formation	Durée de la formation	Modalités de formation	Frais	Où retrouver la formation
<p>Processus Audis (Service québécois d'expertise en troubles graves du comportement (SQETGC), 2021)</p>	<p>Processus AUDIS : un processus de soutien à la décision clinique pour prévenir le suicide chez les personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins des personnes présentant une DI ou un TSA en lien avec la prévention du suicide • Identifier les moyens d'améliorer les pratiques de prévention du suicide au sein de vos milieux et de vos équipes • Connaître et utiliser des outils spécifiques à la prévention du suicide chez les personnes présentant une DI ou un TSA • Mettre en place des pratiques concrètes de prévention du suicide auprès des personnes présentant une DI ou un TSA 	<p>Intervenants qui travaillent dans le domaine de la réadaptation, en milieu communautaire ou dans le domaine de la prévention du suicide</p>	<p>14 h</p>	<p>En présentiel, en virtuel et en ligne</p>	<p>Gratuite</p>	<p>Pour le RSSS : voir dans le Plan annuel de formation (PDRH) de votre CIUSSS.</p> <p>Pour les partenaires hors RSSS : visitez ce site web</p>
<p>Favoriser le deuil résilient à la suite d'un suicide (CPSM, 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture d'intervention qui favorise la résilience. • Partager des messages pour favoriser l'autocompassion, l'espoir, et la résilience. • Savoir départager les réactions à normaliser et les éléments préoccupants à adresser. • Aider la personne à exprimer ses questions, ses réactions et ses besoins. • Aider la personne à croire en elle et en un futur qui vaut la peine. • Aider la personne à cibler des gestes qui l'aideraient à aller mieux. 	<p>Intervenant en contextes variés (personnel infirmier, équipes santé mentale, équipe d'accueil psychosocial, équipes paramédicales, premiers répondants, etc.).</p> <p>Certaines compétences en relation d'aide sont toutefois nécessaires pour pleinement profiter de la formation (ex. : écoute active, créer l'alliance, jugement clinique, etc.).</p>	<p>4 h</p>	<p>En présentiel ou en virtuel</p>	<p>Gratuit pour 2024-2025</p>	<p>Contactez le CPSM</p>

Formations à venir

- Formation basée sur le Guide de soutien pour intervenir auprès d'un enfant de 5 à 13 ans à risque suicidaire (MSSS)
- Formation en prévention du suicide spécifique pour les médecins (MSSS)
- Formation en prévention du suicide dédiée aux intervenants œuvrant auprès de victimes d'agression sexuelle et de personnes souffrant de SPT (MSSS)
- Formation en prévention du suicide pour le personnel correctionnel (MSSS)